



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E193029

VALABLE JUSQU'AU

25/11/2026

ÉDITÉ LE 08/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/01/2003

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 28/08/2024

Capital :

0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RM ST PIERRE 445118987

Siret : 445 118 987 00053

Code NACE : 2825Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE 44265Y

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE 44265Y

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : RULLIER FRANCOIS

18 BIS RUE BENJAMIN HOARAU
ZI3
97410 SAINT-PIERRE

Téléphone : 06 92 64 67 32

Fax :

Portable : 06 92 29 39 33

Responsabilité légale :

RULLIER FRANCOIS CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : climelec-reunion.fr/

E-mail : contact@climelec-reunion.fr

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 745 020

Tranche de classification : CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	7	21/11/2025
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.